



JOURNEE MONDIALE DE L'EAU 2018

FICHE DE RESPONSABILITE VISITE DE SITES

Réservation de visite :

Pour les visites de sites proposées dans le programme, il est impératif de renvoyer avant le 15 mars 2018 au Centre Noréade de votre choix cette fiche de responsabilité signée ainsi que la fiche de réservation ci-jointe.

Responsabilité :

Lors de la visite, les groupes restent en tout temps, sous l'unique et entière responsabilité de l'accompagnateur désigné du groupe.

Noréade décline toute responsabilité en cas d'accident survenu à l'occasion de la visite. Le responsable du groupe reconnaît que chaque participant dispose d'une assurance couvrant les garanties de responsabilité civile et individuelle accident incluant un abandon de recours à l'encontre de Noréade.

Consignes de sécurité :

Le responsable du groupe est tenu de rappeler les consignes de sécurité ci-dessous et de les faire respecter. Tout manquement à ces consignes peut immédiatement mettre fin à la visite :

- il est impératif de rester en groupe,
- il est interdit de franchir, de se pencher, de monter sur les gardes-corps ou sur tout autre moyen de protection,
- il est strictement interdit de toucher à toute commande installée sur le parcours de la visite,
- il est interdit de prendre toute collation durant la visite,
- il est strictement interdit de toucher, de ramasser, d'emporter tout objet se trouvant sur le site,

- une attention particulière doit être apportée aux véhicules circulant sur le site,
- il est strictement défendu de fumer sur le site
- il est conseillé d'adapter la tenue vestimentaire (pas de talons hauts, pantalons préférables, etc..)
- pour des motifs d'hygiène bien compréhensibles, il est vivement conseillé de se laver les mains en rentrant de la visite.

Organisation de la visite :

Toute visite ne peut se dérouler qu'en présence d'un ou de deux membres du personnel de Noréade et de personnes d'encadrement du groupe (1 accompagnateur pour 10 élèves)

Visite d'une station d'épuration :

En raison des dangers que représente la configuration du site, cette visite est réservée aux enfants de plus de 9 ans : 1 personne d'encadrement pour 10 élèves.

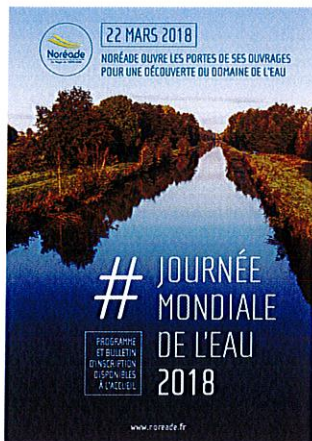
Visite d'un château d'eau :

En raison du plan Vigipirate, les visites dans les châteaux d'eau sont interdites.

Horaire :

Nous vous demandons de respecter l'horaire prévu et de nous prévenir en cas de contretemps. Si le groupe n'est pas présent 15 mn après l'heure prévue et ce sans prévenir, la visite sera annulée.

Signature de l'encadrant ou de la personne responsable



RESERVATION DE VISITE

Merci de compléter une feuille par site que vous souhaitez visiter (cette fiche de réservation est à photocopier si nécessaire)

VOTRE COMMUNE :

SI VOUS ÊTES UN PARTICULIER (individuel ou groupe)

Nom : Prénom :

Nombre de personnes :

Adresse :

Tél. :

SI VOUS ÊTES UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement :

Responsable du groupe :

Nombre d'élèves :

Nombre d'accompagnateurs (1 pour 10 élèves) :

Adresse :

Tél. : Fax :

MERCI D'INDIQUER CI-DESSOUS LE SITE DE VOTRE CHOIX

SITE :

MATIN APRES-MIDI Heure d'arrivée souhaitée :



**A ENVOYER AVANT
LE 15 MARS 2018**

au Directeur du Centre de Noréade
(voir programme des visites ci-joint)